

Conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur la politique étrangère

2020/2111(INI) - 25/11/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 467 voix pour, 80 contre et 148 abstentions, une résolution sur les conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur la politique étrangère.

Réexaminer la stratégie globale de 2016

Dans un contexte où la pandémie mondiale de COVID-19 change la donne sur la scène internationale et multiplie les risques, les députés ont souligné l'importance de développer de nouveaux partenariats et de renforcer la vision multilatéraliste de l'Union, avec une réponse affirmée et coordonnée en matière de politique étrangère. Ils se sont félicités des initiatives de soutien, telles que la constitution d'une «équipe d'Europe» et l'initiative de réponse mondiale au coronavirus, qui aident les pays partenaires à lutter contre l'impact du coronavirus.

Le Parlement a toutefois déploré le manque de leadership mondial et l'absence de réponse internationale coordonnée pendant les phases initiales de la crise de la COVID-19. Rejetant la recherche de solutions isolationnistes, il a dénoncé la montée du nationalisme autoritaire et les campagnes de désinformation orchestrées par des États qui fomentent la défiance et affaiblissent les sociétés démocratiques et la coopération internationale. Il a déploré que plusieurs gouvernements et dirigeants politiques dans le monde profitent de la crise pour se doter de pouvoirs excessifs en restreignant les droits de l'homme et en affaiblissant l'état de droit.

Regrettant que les conséquences de la pandémie de COVID-19 aient exacerbé les inégalités socio-économiques mondiales, le Parlement a demandé au haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (VP/HR) de réexaminer la stratégie globale de 2016 à la lumière de l'impact mondial de la crise, de garantir que l'UE mène une action plus stratégique et de faire du soutien à la démocratie et de la protection des droits de l'homme une priorité de l'«équipe d'Europe», en associant le Parlement européen à ces efforts.

Nouvel équilibre géopolitique après la COVID-19

Constatant avec inquiétude que la concurrence et les tensions géopolitiques se sont accélérées dans le sillage de la pandémie de COVID-19, le Parlement a estimé que l'Union devait montrer l'exemple, en défendant les solutions multilatérales, en œuvrant avec les organisations internationales, notamment les Nations unies et leurs agences, l'OMS, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que l'OTAN, en recherchant une coopération plus forte avec les pays partageant les mêmes valeurs.

États-Unis

Les députés ont proposé de donner un nouveau souffle au partenariat transatlantique afin de lutter plus efficacement contre la pandémie et d'autres grands défis internationaux, comme le changement climatique. Ils ont souligné l'importance de consolider la coopération entre l'Union et les États-Unis, sur la base du respect mutuel et d'un programme commun de défense du multilatéralisme, du droit international, des valeurs démocratiques partagées, de l'état de droit et des droits de l'homme.

Chine

Les députés relèvent que la Chine a affirmé sa diplomatie publique dans le sillage de la pandémie de COVID-19 en s'efforçant de se positionner en tant qu'acteur dominant sur la scène mondiale, avec un modèle de gouvernance alternatif. Ils ont condamné les efforts déployés par la Chine pour utiliser la «diplomatie du virus» contre l'UE, dans le but de soigner son image mondiale de puissance bienveillante.

Préoccupé par l'opacité de la réponse initiale de la Chine à la pandémie, avec la dissimulation de l'ampleur du problème, la persécution et la disparition forcée des lanceurs d'alerte, le Parlement a demandé aux États membres de mettre au point une approche globale vis-à-vis de la montée en puissance de la Chine et de protéger l'autonomie stratégique de l'UE.

Les députés ont plaidé pour une stratégie à long terme vis-à-vis de la Chine, dans le cadre de laquelle «l'Union européenne et les États membres coopèrent avec la Chine lorsque c'est possible, rivalisent avec elle lorsque c'est nécessaire et l'affrontent lorsqu'il le faut pour défendre les valeurs et les intérêts européens».

Russie

Le Parlement a exprimé son inquiétude face aux tentatives de la Russie visant à affaiblir l'unité de l'UE et sa réponse à la crise, à susciter la défiance entre l'UE et les Balkans occidentaux ainsi que les pays du partenariat oriental par l'intensification des campagnes de désinformation et des cyberattaques contre les organismes de recherche, et à utiliser la pandémie pour continuer à limiter les droits de l'homme dans le pays.

Doutant de l'efficacité et de l'innocuité du nouveau vaccin russe actuellement utilisé, le Parlement a invité la Russie à contribuer utilement à la réponse mondiale à la crise, en agissant de bonne foi et dans le respect de l'ordre international fondé sur des règles.

Une politique étrangère européenne plus ferme pour défendre les intérêts et les valeurs de l'Union et l'ordre multilatéral

Soulignant que la crise de la COVID-19 a montré la nécessité de renforcer la coopération multilatérale, notamment dans le domaine de la gouvernance mondiale en matière de santé, et de réformer les institutions internationales, le Parlement a demandé aux États membres et au HR/VP d'élaborer une «feuille de route de l'Union sur le multilatéralisme». Il a également demandé d'étudier la possibilité de créer une nouvelle enceinte de coopération multilatérale entre les alliés occidentaux, à savoir l'Union européenne, les États-Unis, le Japon, le Canada, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les députés estiment que les ambitions géopolitiques de l'Union devraient être soutenues par des dotations budgétaires suffisantes dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel (CFP). Ils ont également invité le Conseil de l'Union à adopter la règle du vote à la majorité qualifiée, au moins dans les domaines du respect des droits de l'homme ou de l'imposition de sanctions.

Enfin, le Parlement a reconnu la nécessité revoir les stratégies de l'Union en matière de sécurité et de défense afin de développer l'autonomie stratégique, y compris dans le secteur de la santé, et d'améliorer la préparation au regard des menaces et technologies nouvelles et hybrides.